

Avis de Soutenance

Madame Josiane YAZBECK

DROIT



Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Pour un droit à un environnement sain au Liban

dirigés par Madame Pascale STEICHEN

Soutenance prévue le **vendredi 15 décembre 2023** à 14h00

Lieu : Université Côte d'Azur (Faculté de droit et science politique) - Campus Trotabas Av.
Doyen Louis Trotabas, 06000 Nice, France
Salle : SALLE DU CONSEIL

Composition du jury proposé

Mme Pascale STEICHEN	Université Côte d'Azur	Directrice de thèse
Mme Florence GALLETTI	Université de Perpignan	Rapporteuse
M. Grégoire LERAY	Université Côte d'Azur	Examineur
M. Frédéric ROLIN	Université Saint Joseph	Rapporteur
M. Michel PRIEUR	Université de Limoges	Examineur
M. Paul ABI RACHED	ONG TERRE Liban	Invité

Mots-clés : Droit à un environnement sain, Liban, effectivité,

Résumé :

Le droit à un environnement sain est un droit humain fondamental qui transcende les frontières nationales. Il garantit à chaque individu le droit de vivre dans un environnement de qualité, exempt de pollution, de nuisances et de menaces pour sa santé et son bien-être. Le droit à l'environnement est garanti par le droit de l'environnement, qui fixe les règles pour le rendre effectif. Malgré la reconnaissance de ce droit par les Nations Unies et son inclusion dans de nombreuses conventions internationales ainsi que sa reconnaissance constitutionnelle, sa mise en œuvre effective demeure un défi. Il est vrai que l'environnement ne connaît pas de limites géographiques, toutefois, l'impact environnemental écosystémique sur notre planète se manifeste au niveau de chaque État, et c'est donc aux autorités nationales qu'incombe la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre un cadre législatif adapté pour faire face aux enjeux environnementaux, qu'ils soient d'ordre national ou international. La présente thèse examine l'évolution de la reconnaissance du droit à un environnement sain au Liban et propose des solutions juridiques pour faire face aux défis environnementaux. Au Liban, ce droit est reconnu dans la législation nationale, mais le pays fait face à des défis environnementaux importants, exacerbés par une crise économique majeure. Cette thèse met en relief et illustre les lacunes inhérentes au système juridique notamment l'absence de consécration constitutionnelle du droit à l'environnement, tout en interrogeant l'adéquation du cadre législatif actuel face aux défis contemporains. Elle plaide en faveur de l'effectivité du droit à un environnement sain au Liban et appelle à des mesures concrètes pour garantir la protection de l'environnement et la qualité de vie des générations futures. Elle souligne l'importance de l'engagement de la société civile et de l'adaptation du cadre juridique pour relever les défis environnementaux actuels et futurs.

